

# Extrait du registre des délibérations et des décisions administratives du Maire

2 6 DEC. 2023

## CONSEIL MUNICIPALECTION COURRIER

Séance du lundi 18 décembre 2023

### ISERE 38360 NOYAREY

#### **DELIBERATION N°2023-061**

L'an 2023, le 18 décembre, à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de NOYAREY, convoqué le 13 décembre 2023, s'est réuni en Salle Poly'Sons (321 route de la Vanne - 38360 Noyarey) sous la présidence de Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire de la Commune de NOYAREY.

PRESENTS:

Nelly JANIN QUERCIA, Nathalie GOIX, Gérard FEY, Sandrine MOUTIN, Didier PERRIN, Sandrine CURTET, Christine AUDOUARD, Christian BERTHIER, Patrick COMMERE, Stéphane COUDERT, Bénédicte GUILLAUMIN, Jacques HAIRABEDIAN, Alfio PENNISI, Annie PONTHIEUX, Kévin PORTIER, Prazeres RIBEIRO, Yoann SALLAZ-DAMAZ.

**ABSENTE AYANT** 

**DONNE POUVOIR:** 

Sophie CUTAJAR pouvoir à Nathalie GOIX.

**ABSENT:** 

Aldo CARBONARI.

Nombre de conseillers en exercice :

19

Nombre de conseillers présents :

17

Nombre de conseillers votants :

18

#### **DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE:**

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Nathalie GOIX a été désignée comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13/11/2023 Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire, propose l'approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 13/11/2023. Il est approuvé à l'unanimité.

# <u>DELIBERATION N°2023-061</u>: Mise à jour du tableau des effectifs : suppression suite mutation

Christine AUDOUARD, Rapporteure

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité social Territorial,

**VU** le départ du coordinateur enfance-jeunesse, grade d'adjoint d'animation Ppal de 2<sup>ème</sup> classe, dans le cadre d'une mutation.

VU l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 21 novembre 2023,

**EXPOSE** au Conseil municipal qu'il y a lieu de modifier le tableau des effectifs du personnel communal pour l'adapter aux besoins de la collectivité ;

PROPOSE de modifier le tableau des effectifs comme suit :

Suppression du grade d'adjoint d'animation Ppal de 2ème classe.

Le tableau des effectifs modifié est annexé à la présente délibération.

Après en avoir délibéré,

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

**ADOPTE** les modifications du tableau des effectifs ainsi proposées. **Décision adoptée à l'unanimité.** 

Pour: 18

Affiché le : 3/01/2024

Reçu en préfecture le :26/12/2023

Exécutoire le : 3/01/2024

Pour extrait conforme au registre des Délibérations et des décisions administratives Noyarey, le 19/12/2023

Le Maire,

Netly JANIN QUERCIA

t

٠